



**Approbation du procès-verbal de la séance
du 23 mars 2023**

DEL01_2023_04_12

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 27

Le douze avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUEGAN Christian, MARETTE, Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DREAN Jérôme, DE COUESBOUC Régis, DU PREMORVANT Erika, DE KERIZOUETT Isabelle, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE DE MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam

Étaient absents excusés : LE GALLIC Christine, PROD'HOMME Anne-Sophie, JEGOUX Thomas, TROTTIER Stéphane

Absents : LE GAL Claude, DUPUY Typhenn

Pouvoirs : LE GALLIC Christine donne pouvoir à LE ROUX Anne
PROD'HOMME Anne-Sophie donne pouvoir à EVANNO Eric
DUPUY Typhenn donne pouvoir à MARETTE Nadège
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat est assuré par EVANO Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informera l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas JEGOUX, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

P.J : PV du 23.03.23

Fait à LANGUIDIC, le 12 avril 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL